



## Compte-rendu de la réunion du 9 octobre 2024

Personnes présentes à la réunion et leurs fonctions

<b>Représentants du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale</b>	
Martine Deprez	Ministre
Sonja Trierweiler	Coordinatrice générale
Anne Rech	Coordinatrice Assurance pension
Laura Valli	Coordinatrice Relations publiques et communication
Michele Santoro	Gestionnaire de dossiers Assurance pension
Thomas Dominique	Directeur de l'IGSS
Alain Reuter	Président de la CNAP
<b>Représentants de l'organisation syndicale LCGB</b>	
Patrick Dury	Président national
Christophe Knebler	Secrétaire général adjoint
Cynthia Santos	Assistante syndicale
<b>Représentants de l'organisation syndicale OGBL</b>	
Nora Back	Présidente
Carlos Pereira	Membre du bureau exécutif
Pitt Bach	Membre du bureau exécutif
<b>Représentants de la Chambre des salariés du Luxembourg (CSL)</b>	
Sylvain Hoffmann	Directeur

### **I. Objectifs de la réunion/Ordre du jour**

Première réunion de concertation dans le cadre de la consultation portant sur la viabilité à long terme de notre système de retraites.

### **II. Sujets abordés + Commentaires**

Madame la ministre souhaite la bienvenue à tous et à toutes et détaille le déroulement du processus de la large consultation avec ses différentes phases :



La Ministre

- Rappel de l'accord de coalition : Une large consultation sera organisée avec la société civile sur la **viabilité à long terme de notre système des retraites**, ceci afin de trouver un consensus à ce sujet.
- Cette large consultation se déroule en deux phases.
- 1<sup>ère</sup> phase jusque fin novembre 2024 : large consultation avec différents acteurs (dont la liste peut encore être élargie) et possibilité pour le grand public de soumettre les idées via le site internet dédié « schwätzmat.lu »
- Synthétisation des idées et regroupement par thèmes
- A partir de janvier 2025 discussion dans des groupes d'experts
- Avant l'été 2025 Synthèse présentée lors d'un événement grand public
- Dans une 2<sup>e</sup> phase les institutions et partis politiques seront impliqués

Madame la ministre souhaite que les discussions se déroulent dans une atmosphère saine et respectueuse. Elle présente la situation actuelle du régime général de l'assurance pension et précise que le but des consultations est la pérennisation du système en le rendant moins dépendant de la croissance économique.

#### **Les syndicats OGBL et LCGB, soutenus par la CSL :**

- Saluent l'initiative d'une large consultation au sujet des pensions
- Regrettent que cette question importante ne soit pas discutée et décidée dans un cadre tripartite, étant donné que ce sont ces trois parties (syndicats représentant les salariés, employeurs et État) qui cotisent au régime général de pension, qui ont développé le système au fil des années et qui gèrent ensemble la caisse nationale d'assurance pension. Ils déplorent que leur rôle de partenaire privilégié ne soit ainsi pas respecté, alors qu'ils représentent les parties prenantes.
- Estiment que le système actuel est très solide et socialement équitable et, au vu des réserves solides du Fonds de compensation, il n'y a pas urgence pour agir d'un point de vue financier.
- Ne tolèrent aucune diminution supplémentaire des prestations, alors que la réforme de 2012 a déjà diminué les pensions de 13% en moyenne rien qu'au niveau de la formule de calcul de la pension. En cas de problème de financement du système, une réforme devra impérativement porter sur une augmentation des recettes, d'autant plus que la charge patronale au Luxembourg est parmi les plus basses en Europe.
- Considèrent que si une réforme du régime général a lieu, elle ne doit en aucun cas entraîner un élargissement des écarts avec le régime spécial.
- Font remarquer que toutes les projections établies depuis les années 1970 ne se sont pas réalisées et étaient trop négatives.
- Sont d'avis qu'un deuxième ou troisième pilier ne peuvent jamais remplacer le premier pilier, car il n'y a ni indexation, ni ajustement et qu'ils ont une multitude d'autres faiblesses qu'un système public n'a pas.



- Constatent que le taux de risque de pauvreté des bénéficiaires de pension a doublé en dix ans et que la réforme de 2012 y a contribué et y contribuera encore si le réajustement des pensions n'aura plus lieu.

#### **Propositions des syndicats OGBL et LCGB :**

- Pérenniser l'allocation de fin d'année et le réajustement des pensions en les rendant indépendants de la prime de répartition pure et d'une éventuelle augmentation du taux de cotisations respectivement.
- Abolir la possibilité d'introduire un modérateur d'ajustement prévu depuis la réforme de 2012, sinon à titre subsidiaire
- Enlever certaines dépenses du calcul de la prime de répartition pure (dépenses courantes de la CNAP, transferts sociaux, ...).
- Ouvrir le rachat pour les périodes d'études.
- Augmenter le montant de la pension minimum et/ou introduire un crédit d'impôt pour les bénéficiaires de la pension minimale.
- Augmenter le taux de cotisations.
- Déplafonner les cotisations.
- Introduire une progressivité du taux de cotisations avec un taux plus élevé pour un salaire plus élevé.
- Mettre en place une contribution solidarité généralisée de 1,4% avec un abattement de 1 x SSM (par analogie à l'assurance dépendance) pour les 3 parties concernées (salariés, employeurs, Etat)
- Réintroduire l'impôt sur la fortune, mesure qui ne serait pas dépendante de la croissance économique

Le document, précisant en détail le point de vue et les propositions, sera publié sur le site « schwätzmat.lu »